

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL COEUR-AMOUR » en abrégé « CMCA »

Siège Abidjan Extension Cocody village près du
Groupe Scolaire Saint Anne, Lot 287, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 02/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL COEUR-AMOUR

» en abrégé « CMCA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger

Consultations Médecine générale,
Pédiatrie,
Gynéco Obstétrique,
Autres spécialités médicales (Cardiologie,
Diabétologie, Rhumatologie, ORL, Ophtalmologie,
Néphrologie, Dermatologie, Nutrition, Psychiatrie,
Urologie, Trauma Logie, Stomalgie, Pneumologie, Gastro-
Entérologie, Neurologie, Neuro Chirurgie, kinésithérapie),
Laboratoire,
Écographie,
Hospitalisation,
Pharmacie interne,
Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Extension Cocody village près du Groupe Scolaire Saint Anne, Lot 287, Ilot 27

Dirigeant(s) M KASSARATE BLHAUDE FRANCK TANGUY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08248 du 18/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64314/GTCA/RC/2024 du 18/10/2024

